



1 Identification de la substance / préparation et de la société

PhenoCure

Numero d'article: 112002-112009, 112031-112036

Utilisation:	Résine d'enrobage à chaud
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.
Dangers pour la santé:	Voir le chapitre 11. Pas de dangers particuliers connus.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	aucun
Phrases-R:	aucun

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
< 10	Méthanamine
	CAS: 100-97-0, EINECS/ELINCS: 202-905-8 EU-INDEX: 612-101-00-2 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Sol. 2, Skin Sens. 1, H228, H317
	EEC: F-Xn, R11-43
< 0,5	Phénol
	CAS: 108-95-2, EINECS/ELINCS: 203-632-7 EU-INDEX: 604-001-00-2 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Muta. 2, Acute Tox. 3, STOT SE 2, Skin Corr. 1B, H341, H331, H311, H301, H373, H314
	EEC: T-C-Xn-MutaCat.3, R23/24/25-34-48/20/21/22-68

Commentaire relatif aux composants: Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales:	aucun
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	non applicable
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Éviter la formation des poussières.
Mesures de protection de l'environnement:	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser mécaniquement. Éviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Éviter la formation et le dépôt de poussières.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédant une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
< 0,5	Phénol / 2 ppm, 7,8 mg/m ³ , EU, H

Protection respiratoire:	non applicable
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	non applicable
Mesures générales de protection:	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières.
Mesures d'hygiène:	Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé



9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	granulés
Couleur:	variable
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	non applicable
Point d' éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non déterminé
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité de versement [kg/m³]:	450-800
Solubilité dans l'eau:	pratiquement insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	> 100
Auto-inflammation [°C]:	> 450
Temp. de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	L'accumulation de poussière fine peut, en présence d'air, présenter un danger d'explosion.
Produits de décomposition dangereux:	Présence possible de traces: Formaldéhyde. Ammoniaque.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.
Irritation primaire cutanée:	Pas irritant.
Sensibilisation:	Non sensibilisant.
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Pas de classification sur la base des études toxicologiques.

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non déterminé
2006/11/CE:	non déterminé
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Disposition du même rang avec les autorités au besoin.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070213

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Classification selon IMDG:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Classification selon IATA:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.
Symbole de danger:	aucun
Phrases-R:	aucun
Phrases-S:	aucun
Caractéristique particulière:	Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG)
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 11: Facilement inflammable. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R 34: Provoque des brûlures. R 48/20/21/22: Nocif - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R 68: Possibilité d'effets irréversibles.
Mentions de danger (Chapitre 03):	H228 Matière solide inflammable. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H331 Toxique par inhalation. H311 Toxique par contact cutané. H301 Toxique en cas d'ingestion. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Observer les restrictions d'emploi:	non
VOC (1999/13/CE):	non applicable



Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®